

**Présidence de M. Claude Bonnard, président**

**Membres absents excusés :** Maurice Calame ; Philippe Clivaz, Xavier de Haller, Martine Fiora-Guttmann, Claude Grin, Philippe Jacquat, Maxline Stettler, Elena Torriani.

**Membres absents non excusés :** Marie-Claude Hofner, Isabelle Matthey, Sophie Michaud Gigon, David Payot.

**Membres démissionnaires :** Jean-Pierre Béboux, Roger Cosandey, Andrea Zobel.

Membres présents	85
Membres absents excusés	8
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	97

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 30, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Interpellation**

de Mme Adèle Thorens (Les Verts): "Quelle utilisation du fonds communal pour le développement durable à l'issue du processus d'Agenda 21 ?"

**Discussion**

Pierre Santschi (Les Verts) ; Daniel Brélaz, syndic ; Pierre Santschi (Les Verts).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

**Interpellation**

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : "A l'exemple de la majorité des villes suisses, pourquoi les coûts de l'aide sociale pour l'année 2007 ne sont-ils pas maîtrisés à Lausanne ? »"

**Discussion**

Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Diane Gilliard (AGT) ; Andrea Egli (AGT) ; Sylvie Freymond (Les Verts) ; Claire Attinger Doepper (SOC) ; Alain Hubler (AGT) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Sylvie Freymond (Les Verts) ; Claire Attinger Doepper (SOC) ; Philippe Mivelaz (SOC) ; Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Diane Gilliard (AGT) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Florence Germond (SOC) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Sylvie Freymond (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Jean-Christophe Bourquin, directeur sécurité sociale et environnement;

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

**Interpellation  
urgente**  
Développement

Mme Marlène Bérard (LE) développe son interpellation urgente intitulée : « Le SSL est-il le Service des Socialistes Lausannois ? ».

Réponse municipale

Jean-Christophe Bourquin, directeur sécurité sociale et environnement

Discussion

Marie-Ange Brélaz-Buchs ; Charles-Denis Perrin ; Nicolas Gillard (LE) ; Solange Peters (SOC) ; Alain Hubler (AGT) ; Jean-Christophe Bourquin, directeur sécurité sociale et environnement; Marlène Bérard (LE) qui dépose les deux résolutions suivantes; Solange Peters (SOC); Marlène Bérard (LE) ; Charles-Denis Perrin.

Résolution I  
Dépôt

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité l'informe par écrit des mesures qui seront prises pour rétablir le climat de confiance nécessaire à la bonne marche du service social de la Ville de Lausanne. »*

Résolution II  
Dépôt

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité rappelle aux membres de son administration, en particulier à ses chefs de service, les règles applicables lorsqu'un poste doit être repourvu et veille à leur stricte application. »*

Vote sur la  
résolution I

Le Conseil, par 38 oui, 30 non et 5 absentions, **accepte** la résolution I de Mme Marlène Bérard (LE).

Vote sur la  
résolution II

Le Conseil, par 56 oui, 15 non et 8 absentions, **accepte** la résolution II de Mme Marlène Bérard (LE).

**Interpellation  
urgente**  
Développement

M. Fabrice Ghelfi (SOC) développe son interpellation urgente sur la crise financière.

Réponse municipale

Daniel Brélaz, syndic.

Discussion

Nicolas Gillard (LE) ; Axel Marion (LE) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Daniel Brélaz, syndic ; Fabrice Ghelfi (SOC) ; Axel Marion (LE) ; Daniel Brélaz, syndic ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Daniel Brélaz, syndic.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

**Rapport s/ préavis**

**Préavis N° 2008/32 : Immeuble de l'avenue de la Harpe 47 à Lausanne.  
Radiation partielle de la servitude de restriction de bâtir N° 356'104 en**

**faveur de la parcelle N° 5406 propriété de la Ville de Lausanne**

**Rapporteur : M. André Gebhardt (Les Verts)**

*Discussion*

André Gebhardt (Les Verts) ; Myriam Tétaz (AGT) ; Giampiero Trezzini (Les Verts) qui dépose l'amendement suivant en tant que seconde conclusion.

*Amendement  
Dépôt*

« de porter le montant ci-dessus en augmentation du crédit d'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers octroyé le 23 janvier 2007 par le Conseil communal. »

*Vote sur  
l'amendement*

Le Conseil, à une très forte majorité, **accepte** l'amendement de M. Giampiero Trezzini (Les Verts).

*Vote sur les  
conclusions*

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

1. d'autoriser la Municipalité à signer la réquisition de levée partielle de la servitude de restriction de bâtir n° 356'104 en faveur de la parcelle n° 5406 propriété de la Ville de Lausanne et à charge des immeubles n° 5407 et n° 5408 contre le versement d'une indemnité de Fr. 224'752.--.
2. de porter le montant ci-dessus en augmentation du crédit d'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers octroyé le 23 janvier 2007 par le Conseil communal.

**Clôture**

La séance est levée à 23 h 20

Le président :

La secrétaire :

.....

.....